



ENTENTE

Numéro sans frais : 1-866-231-0373

Télécopieur sans frais : 1-866-777-5519

Site Web : www.dcbank.ca

Il est possible d'obtenir le montant des soldes 24 heures sur 24, sept jours sur sept aux numéros/sites web

indiqués en caractère gras (des frais de consultation du solde sont exigibles)


entre
DirectCash Bank (« DCBank »)
et le « client » mentionné ci-dessous

Date :	Commerçant :	Nom de l'établissement du commerçant :	Numéro du magasin :
--------	--------------	--	---------------------

RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT ET ENTENTE

Le soussigné reconnaît avoir lu le texte intégral de l'entente et accepte les modalités, y compris celles énoncées ci-après. L'acceptation de la présente entente et de l'entente avec le titulaire de carte (si elle est dûment respectée) par DCBank sera attestée par l'émission de la carte prépayée en faveur du client et l'activation de la carte prépayée dont le client se servira.

Prénom du client :	Second prénom du client :	Nom de famille du client :	Numéro de téléphone du client (domicile) :	Numéro de téléphone du client (travail ou autre) :
Adresse du client :		Ville :	Province :	Code postal :
Fonction du client :	Date de naissance du client	Numéro de cellulaire :	Adresse de messagerie électronique du client :	

Signature du client : 	Autorisation : Je souhaite recevoir l'information sur mes transactions et le solde par texto ou SMS : (voir les articles 21 et 22 ci-après pour les détails concernant la protection des renseignements personnels) <input checked="" type="checkbox"/> OUI	Autorisation : Je souhaite recevoir l'information sur mes transactions et mon solde par courriel : (voir les articles 21 et 22 ci-après pour les détails concernant la protection des renseignements personnels) <input checked="" type="checkbox"/> OUI
---	---	--

Une « **personne politiquement vulnérable** » (« **PPV** ») s'entend **(A)** de toute personne qui occupe ou a déjà occupé l'une des fonctions ou l'un des postes suivants dans un pays ou pour le compte de ce pays : (1) chef d'État ou de gouvernement, (2) membre du conseil exécutif de gouvernement ou membre d'une assemblée législative, (3) sous-ministre ou poste équivalent, (4) ambassadeur ou attaché ou conseiller d'un ambassadeur, (5) général de l'armée ou grade supérieur, (6) président d'une société ou d'une banque d'État, (7) chef d'un organisme gouvernemental, (8) juge ou (9) chef ou président d'un parti politique représenté dans une assemblée législative, ou **(B)** d'un des membres de la famille suivants d'une personne décrite en (A) (1) à (9) : (i) la mère, (ii) le père, (iii) le conjoint, (iv) le conjoint de fait, (v) la mère ou le père du conjoint ou du conjoint de fait, (vi) le frère, (vii) la sœur, (viii) le demi-frère ou (ix) la demi-sœur, (dans tous les cas, indépendamment de la citoyenneté, du statut de résidence ou du lieu de naissance). « **Personne canadienne politiquement vulnérable** » ou « **PPV nationale** » désigne une PPV au Canada, provenant du Canada ou ayant des liens avec le Canada. « **Étranger politiquement vulnérable** » ou « **ÉPV** » désigne une PPV dans un pays étranger, provenant d'un pays étranger ou ayant des liens avec un pays étranger.

Êtes-vous un « étranger politiquement vulnérable » ou une « personne canadienne politique vulnérable » (voir la définition ci-dessus)? Oui Non

CARTE PRÉPAYÉE

<input type="checkbox"/> Le client accepte les frais de carte ci-dessous	<input type="checkbox"/> Exemplaire de l'entente avec le titulaire de carte remis
--	---

Frais d'activation	Gratuit
Transaction (d'achat) au PDV – Canada, États-Unis, International	Gratuit
Avis de solde en temps réel (SMS ou courriel)	Gratuit
Consultation du solde par téléphone (réponse vocale interactive)	Gratuit
Frais d'inactivité	Gratuit
Retrait à un GAB – Canada, États-Unis, international	2,95 \$
Frais de recherche	0,50 \$
Frais de refus	0,50 \$
Service à la clientèle direct par téléphone	3,00 \$
Frais de service mensuels (30 jours après l'activation)	1,49 \$
% de frais sur toutes les transactions internationales	2,50 %



Numéro sans frais :

1-866-231-0373

Télécopieur sans frais :

1-403-451-3069

Site Web :

www.dcbank.ca

ENTENTE AVEC LE TITULAIRE DE CARTE PRÉPAYÉE

entre

**DirectCash Bank (« DCBank ») et
le « titulaire de carte »**

ENTENTE AVEC LE TITULAIRE DE CARTE PRÉPAYÉE

En se procurant et en utilisant une carte MasterCard, Visa ou Débit *Interac* prépayée de DCBank, le titulaire de carte accepte d'être lié par les modalités de la présente entente et reconnaît avoir lu et compris le texte intégral de celle-ci.

1. La présente entente avec le titulaire de carte prépayée (l'« entente ») constitue une entente contraignante entre DirectCash Bank (« DCBank ») et vous (le « titulaire de carte ») portant sur les modalités d'utilisation de la carte de débit prépayée ou de la carte de crédit prépayée (chacune étant désignée une « carte ») émise par DCBank et que vous recevrez d'un distributeur autorisé (« distributeur ») de DCBank. En acceptant la carte du distributeur et en l'utilisant, vous acceptez d'être lié par les modalités énoncées aux présentes. Dans la présente entente, les mots « vous », « votre » et « vos » désignent le titulaire de carte et quiconque utilise la carte. « Nous », « notre », « nos », « émetteur » et « DCBank » désignent DirectCash Bank. La présente entente intervient entre vous et DCBank. Vous devriez conserver une copie de la présente entente dans vos dossiers importants.
2. Le distributeur vous fournira une carte de débit prépayée ou une carte de crédit prépayée émise par DCBank. Vous devez signer le recto de la carte immédiatement après l'avoir reçu et avant de l'utiliser. Votre signature fera foi de votre consentement à être lié par les modalités de la présente entente.
3. Dans le cas des cartes de crédit prépayées seulement, DCBank (ou un distributeur) peut vous fournir une carte de crédit prépayée temporaire émise par elle. Par la suite, DCBank pourrait émettre et vous faire parvenir par la poste (à l'adresse que vous avez donnée au distributeur) une carte de crédit prépayée permanente portant votre nom. Une fois que vous recevez et que vous activez votre carte sur laquelle votre nom est apposé, votre carte temporaire ne sera plus valide. Dans la présente entente, le terme « carte » comprend la carte temporaire et la carte permanente.

TITRE DE PROPRIÉTÉ DE LA CARTE

4. La carte appartient à DCBank et celle-ci en demeure la propriétaire. Vous pouvez utiliser la carte qui vous est fournie tant et aussi longtemps que vous respectez les modalités énoncées dans la présente entente, en sa version modifiée, le cas échéant. Vous acceptez de retourner la carte à DCBank ou conformément à ses directives dès que cette dernière le demande. La carte est fournie à vous, le titulaire de la carte, uniquement. Vous ne pouvez vendre, céder ni transférer la carte à un tiers sans le consentement de DCBank.

UTILISATION

5. Vous vous engagez à utiliser la carte uniquement à des fins licites. Vous pouvez accéder aux fonds disponibles au moyen de la carte (« solde ») pour acheter des biens et des services là où la carte est acceptée par un commerçant (« transaction au PDV »). La carte comporte un numéro d'identification personnelle (« NIP ») et peut être utilisée pour accéder à tout solde disponible sur la carte afin de se procurer de l'argent à un guichet automatique bancaire (« GAB ») affichant le logo du réseau ou les marques acceptées indiquées sur la carte. Les cartes *Interac* permettent au titulaire de carte d'utiliser un terminal de paiement direct ou un GAB affichant le logo *Interac*. Une carte prépayée MasterCard peut être utilisée à tout terminal de paiement ou GAB affichant le logo MasterCard ou Cirrus. Une carte prépayée Visa peut être utilisée à tout terminal de paiement ou GAB affichant le logo Visa ou Plus. Lorsque vous utilisez la carte, le montant de l'achat et les frais et taxes applicables à la transaction au PDV seront déduits du solde disponible associé à la carte. La carte peut également être utilisée pour obtenir d'autres services que DCBank pourrait offrir, à son gré, au titulaire de carte, le cas échéant.
6. Pour éviter tout problème associé à l'utilisation de la carte, nous vous recommandons de ne pas vous en servir dans les circonstances suivantes :
 - a. Lorsqu'il y a une retenue sur votre solde. C'est une situation possible lorsque vous louez une voiture, réservez une chambre d'hôtel ou payez l'essence à la pompe. Dans ces situations, vous pouvez toujours utiliser la carte pour régler les services au moment de conclure la transaction. Par exemple, vous pouvez vous servir de votre carte lorsque vous retournez la voiture de location, lorsque vous libérez la chambre d'hôtel ou lorsque vous passez à la caisse de la station-service.
 - b. Les restaurants ou d'autres établissements nous demandent l'autorisation d'ajouter un montant supplémentaire (habituellement, un pourcentage fixe d'environ 20 %) sur le montant de la note qui vous est remise représentant le pourboire qu'ils s'attendent à ce que vous ajoutiez au montant de la note. Pour éviter un refus ou une retenue si votre solde n'est pas assez élevé, nous vous recommandons de demander à l'établissement d'autoriser un montant en dollar précis plutôt qu'un pourcentage. Nous ne garantissons pas que l'établissement acceptera de le faire.

7. Dans la mesure où vous respectez les modalités de la présente entente, la carte sera valide et utilisable jusqu'à ce que le solde soit épuisé ou jusqu'à la date d'expiration de la carte. Lorsque la carte expire, vous pouvez acheter une autre carte en appelant notre centre de service à la clientèle au 1-866-231-0373, ou en vous rendant à un établissement de l'un de nos distributeurs. Pour ajouter ou majorer le solde de la carte, vous devez avancer des fonds au distributeur ou à tout autre commerçant autorisé qui offre la carte au nom de DCBank. Le processus par lequel on augmente ou majore le solde de la carte est ci-après désigné « approvisionnement » de la carte. La valeur maximale d'une carte ne peut quoi qu'il en soit être supérieure à 10 000 \$. Les montants maximal et minimal d'approvisionnement de la carte possible dans un délai de 24 heures sont de 10 000 \$ et de 15 \$, respectivement. Le montant maximal autorisé pour l'achat de biens et de services s'élève à 7 500 \$ par jour et le montant maximal autorisé pour les retraits de sommes en espèces à partir d'un GAB s'élève à 2 500 \$ (la limite combinée d'un retrait au GAB et d'une transaction au PDV étant de 10 000 \$). Sous réserve des frais de carte exigibles, le montant des fonds ajoutés à la carte en magasin ou par transfert de carte à carte est disponible dès que l'approvisionnement est confirmé par DCBank. Le délai pouvant s'écouler avant que les fonds ne soient disponibles varie d'un type d'approvisionnement à un autre. **VOUS N'ÊTES PAS AUTORISÉ À DÉPASSER LE SOLDE DISPONIBLE SUR VOTRE CARTE POUR UNE TRANSACTION AU PDV OU UNE TRANSACTION AU GAB.** Il incombe au titulaire de carte de veiller en tout temps à ce que le solde de la carte soit suffisant pour régler la transaction. Certains types de transaction de détail sont susceptibles de faire en sorte que le solde de votre carte soit négatif si vous ne vous êtes pas assuré que le solde est suffisant pour régler la transaction. En ce cas, vous serez tenu de rembourser à DCBank le solde négatif de votre carte, **DE MÊME QUE LES FRAIS DE DÉCOUVERT.**
8. Vous pouvez vous informer sur le solde de votre carte en appelant le numéro sans frais 1-866-231-0373 accessible 24 heures sur 24, sept jours sur sept, ou en consultant le site Web à www.dcbank.ca (le « site Web ») ou encore en vous inscrivant à un service d'avis par courriel et par texto acheminé à votre téléphone cellulaire. Vous pouvez obtenir en ligne l'information sur vos transactions effectuées au moyen de votre carte à www.dcbank.ca. Si vous en faites la demande et moyennant des frais, DCBank vous fera parvenir un relevé écrit des transactions effectuées au moyen de votre carte.
9. Vous devriez recevoir un relevé papier pour chaque transaction au PDV ou transaction au GAB effectuée au moyen de votre carte. Il vous incombe d'obtenir ce relevé et d'en vérifier l'exactitude. DCBank n'est pas tenue de vous fournir de relevé de transaction ni de relevé périodique. Si vous constatez une erreur dans un relevé de transaction, vous devez en faire part au commerçant visé ou à l'exploitant du GAB. En outre, vous devez en aviser DCBank en composant le numéro sans frais 1-866-231-0373 ou en consultant le site Web www.dcbank.ca dans les trente (30) jours qui suivent l'émission du reçu sur lequel vous avez constaté le problème ou l'erreur, à défaut de quoi DCBank ne sera plus tenue de vous aider à corriger la situation.
10. Les transactions de prélèvement automatique, par lesquelles vous autorisez une entreprise ou un établissement à prélever des fonds sur le solde de votre carte, ne sont pas autorisées. Toute tentative de transaction de prélèvement automatique sur votre carte sera refusée et DCBank ne sera pas tenue responsable des frais que vous aurez engagés en conséquence.
11. Si, par suite d'une erreur de DCBank, d'un distributeur, d'un commerçant ou de quiconque, vous obtenez des sommes en espèces ou un crédit en excédent du montant que vous avez payé, DCBank peut corriger cette erreur au moment où elle est constatée et rajuster le montant du solde disponible sur votre carte. Vous acceptez de rembourser DCBank de tout montant ou crédit excédentaire que vous avez reçu dès que DCBank en fait la demande.
12. Votre carte est libellée en dollars canadiens. Nous convertissons en dollars canadiens les transactions effectuées en monnaie étrangère. Si vous effectuez un achat ou si vous vous procurez des fonds au moyen de la carte en une monnaie autre que la monnaie canadienne, vous nous autorisez à convertir le montant de cette transaction en monnaie canadienne suivant le taux exigé par le réseau de cartes (Visa, MasterCard ou Débit *Interac*) le jour où nous traitons la transaction, majoré de frais d'administration de 2,50 % du montant de la transaction. Nous convertirons également en monnaie canadienne les montants de crédit (par ex., les remboursements ou les remises) en monnaie étrangère suivant le taux facturé par le réseau (Visa, MasterCard ou Débit *Interac*) le jour où nous traitons la transaction de crédit, majoré de frais d'administration de 2,50 % du montant du crédit. Le taux de change appliqué à un remboursement pourrait ne pas être le même que le taux en vigueur à la date à laquelle la transaction a été remboursée. La différence entre notre taux de change appliqué aux achats et notre taux de change appliqué à un remboursement signifie que le montant porté au crédit de votre carte pour un remboursement d'une transaction effectuée en monnaie étrangère sera, dans la plupart des cas, inférieur au montant initial de la transaction imputée à votre carte.
13. Une transaction sera vraisemblablement refusée si le solde disponible sur la carte est insuffisant pour conclure la transaction ou l'achat et régler les frais et les taxes y afférents. Vous pouvez demander au commerçant de scinder le montant de la transaction, ce qui vous permettra d'utiliser le solde de votre carte et de couvrir la différence avec un autre mode de paiement. Les commerçants ne sont pas tenus d'accepter de scinder le montant des transactions.
14. Un commerçant ne peut porter de crédit à votre carte que si DCBank est en mesure de vérifier si une transaction de débit a été effectuée antérieurement par ce commerçant pour un montant équivalent ou plus élevé que le montant du crédit.
15. La carte constitue un élément de passif général pour DCBank. Les fonds que vous versez au distributeur pour régler le solde approvisionné sur votre carte ne constituent pas un dépôt auprès de DCBank ou d'un distributeur et n'établissent pas un compte de dépôt individuel distinct. Vous ne toucherez aucun intérêt sur le solde de la carte ou sur les fonds que vous versez au distributeur. Le solde de la carte n'est pas assuré par la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) et comporte des risques inhérents.

16. La carte ne constitue pas une carte de crédit et ne permet pas d'améliorer votre dossier de crédit.
17. Si vous nous signalez une transaction par carte erronée et que notre enquête révèle que l'erreur n'est pas imputable au commerçant ni à l'exploitant du GAB, nous prélèverons des frais de débit compensatoire sur le solde de votre carte.
18. Si votre carte accuse un solde négatif et que trois transactions consécutives sont effectuées alors que le solde de la carte est négatif, DCBank désactivera la carte pour empêcher que d'autres transactions soient effectuées, et ce, jusqu'à ce que le solde de la carte soit positif.

CARTE OU NIP PERDUS OU VOLÉS

19. Si vous perdez votre carte, quelqu'un d'autre peut puiser dans le solde de celle-ci. Une carte de crédit prépayée peut être utilisée sans NIP pour effectuer des achats. Une carte de débit prépayée ne peut être utilisée sans NIP pour régler des achats. Vous êtes seul responsable de la manipulation et du contrôle de votre carte, et il vous incombe de garder secret votre NIP. Le NIP n'est indiqué qu'à vous et sert à assurer la sécurité des retraits d'espèces à partir d'un GAB et, dans le cas d'une carte de débit prépayée, aux fins de régler des achats de PDV. Vous ne devriez pas consigner votre NIP dans vos dossiers ni le communiquer à un tiers, notamment à un membre de la famille ou un ami. Vous êtes responsable de l'utilisation de la carte et du NIP au GAB, que la transaction soit effectuée par vous ou quelqu'un d'autre au moyen de votre carte et de votre NIP.
20. Si vous perdez votre carte ou votre NIP ou que vous constatez qu'une personne connaît ce dernier, vous devriez nous appeler immédiatement en composant le numéro sans frais 1-866-231-0373. Si vous nous indiquez le nom figurant sur la carte et le numéro de celle-ci, DCBank vous remboursera le solde de la carte après avoir traité toutes les transactions qui ont été effectuées avant que vous n'ayons eu la possibilité d'agir sur la foi de l'information que vous avez transmise. DCBank offre un service à la clientèle par un représentant disponible sept jours sur sept, 24 heures sur 24, qui permettra l'annulation immédiate de la carte dès que vous en ferez la demande. Vous serez tenu de répondre à des questions d'identification se fondant sur vos renseignements personnels. Vous devez faire tout en votre possible pour préserver la carte des risques de perte ou de vol. Une carte de remplacement comportant le solde restant moins nos frais, sera émise dans les dix (10) jours qui suivent votre déclaration de perte ou de vol de la carte afin de veiller à ce que toutes les transactions aient été dûment traitées.

CONSENTEMENT À LA COMMUNICATION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

21. Pour que DCBank puisse, par l'entremise du distributeur, puisse émettre la carte à votre nom, qu'un distributeur autorisé puisse approvisionner la carte et que DCBank et le distributeur puissent vous offrir les services relatifs à la carte décrits dans la présente entente, DCBank et le distributeur doivent recueillir et se servir de vos renseignements personnels, notamment de vos nom, adresse, numéro de téléphone et date de naissance, et ils pourront s'informer des détails concernant l'utilisation de la carte. Ces renseignements personnels seront utilisés par DCBank et le distributeur pour confirmer votre identité, obtenir votre dossier de crédit, vous offrir les services relatifs à la carte, transmettre des avis, communiquer avec vous par téléphone ou par écrit, envoyer le rapport qu'elle est tenue de remettre à un organisme ou une agence du gouvernement, transmettre un rapport à une agence d'évaluation du crédit ou à un organisme de perception tiers, et percevoir les montants dont vous lui êtes redevable et transmettre ces renseignements personnels aux fournisseurs de service de DCBank afin de vous offrir des produits et services spécialisés ou évaluer si ces produits et services sont susceptibles de vous intéresser. Sauf prescription contraire du droit ou stipulation contraire des présentes, DCBank et le distributeur garderont secrets vos renseignements personnels et ne les divulgueront à personne (sauf entre eux aux fins de l'application de la présente entente) ni aux fournisseurs de services de DCBank sans votre consentement. Vous acceptez que DCBank ajoute des utilisations possibles de vos renseignements personnels vous concernant ou modifie ces utilisations en affichant ces ajouts ou modifications sur le site Web et en vous en avisant par courriel acheminé à l'adresse électronique ou par message affiché aux adresses que vous avez fournies. Vous pouvez révoquer le consentement à cette utilisation, qu'il s'agisse d'un ajout ou d'une modification, à tout moment en le faisant savoir à DCBank par écrit. En cas de révocation de votre consentement, vous devez retourner la carte à DCBank. Votre carte sera annulée et le solde, déduction faite des frais d'annulation, vous sera remboursé par DCBank.
22. Si vous avez coché la case « Oui » à droite de la demande d'autorisation « Je souhaite recevoir l'information sur mes transactions et le solde par texto (SMS) » et que vous avez donné une adresse électronique ou un numéro de téléphone cellulaire en mesure de recevoir des textos ou des messages SMS, vous consentez à ce que DCBank et les fournisseurs de service externes (définis ci-après) envoient des messages de DCBank à cette adresse de messagerie électronique ou aux comptes de textos ou SMS. Les messages envoyés peuvent comprendre des renseignements concernant des transactions (notamment les achats, les frais, les remboursements, etc.). Vous reconnaissez que le fait de choisir l'une de ces options fera en sorte que les renseignements personnels et privés concernant l'utilisation de votre carte seront transmis aux adresses électroniques et numéros de téléphone désignés; il vous incombe de vous assurer que les numéros fournis sont sûrs et sous votre autorité. Si vous souhaitez ne plus recevoir de courriels ou de textos ou messages SMS, vous pouvez vous prévaloir des procédures de DCBank à cet effet ou encore communiquer avec notre centre de service à la clientèle. Si les adresses électroniques ou les numéros de téléphone cellulaire que vous avez fournis ne sont pas actifs, cessent de l'être ou si le message est renvoyé à l'expéditeur en indiquant que le compte de courriel ou de téléphone visé n'est pas en mesure de recevoir le message, DCBank ne sera tenue d'aucune obligation d'essayer de communiquer avec vous par d'autres voies afin d'obtenir une adresse électronique ou un numéro de téléphone cellulaire valide et fonctionnel. Vous êtes responsable des frais engagés par suite de la réception de messages électroniques ou de textos ou SMS.

FRAIS

23. Les frais de carte vous seront communiqués au moment de l'émission de la carte temporaire et seront affichés à l'établissement du distributeur. Il est également possible de consulter le barème des frais de carte à www.dcbank.ca. Vous reconnaissez avoir été informé du montant des frais et vous acceptez de verser les frais courants exigibles pour les services offerts conformément à la présente entente.
24. Des frais peuvent être exigés par DCBank, notamment, pour l'émission de la carte, l'approvisionnement et le réapprovisionnement de celle-ci, la maintenance mensuelle, les frais de GAB, le remplacement, la désactivation et la réactivation de la carte, les relevés de transaction de la carte et tous autres frais publiés conformément à ce qui est décrit aux présentes. Des frais pourraient éventuellement être exigés par DCBank par voie d'avis affiché sur le site Web dans les 60 jours précédant immédiatement la date d'entrée en vigueur des nouveaux frais ou de l'augmentation de ceux-ci. DCBank pourra également envoyer un avis à la dernière adresse du titulaire de carte au moins 35 jours avant la date d'entrée en vigueur des nouveaux frais ou de l'augmentation de ceux-ci. En utilisant votre carte après la date d'entrée en vigueur des nouveaux frais ou de l'augmentation de ceux-ci, vous acceptez le nouveau barème tarifs des services et des frais. Il est entendu que lorsque vous utilisez la carte, les exploitants de GAB et les commerçants peuvent imputer des frais supplémentaires distincts pour leurs services.

NON-RESPONSABILITÉ

25. DCBank et le distributeur ne sauraient nullement être tenus responsables des différends découlant de l'achat d'une marchandise ou de services au moyen de la carte, du refus d'un détaillant d'accepter la carte ou de l'impossibilité pour une machine GAB de donner de l'argent liquide. DCBank et le distributeur ne sauraient être tenus responsables de l'impossibilité de s'approvisionner en biens ou services auprès de détaillants au moyen de la carte ni du caractère opportun ou de la qualité de ces biens ou services achetés au moyen de la carte. Ni DCBank ni le distributeur ne seront responsables des actes ou de l'inaction d'un détaillant ou du refus de celui-ci d'accepter la carte, que ce refus résulte ou non d'une erreur ou du mauvais fonctionnement de l'équipement utilisé pour obtenir l'autorisation de la carte. DCBank ne sera pas tenue responsable de tout préjudice ou de toute perte ou de tout inconfort subi en raison du fait que vous n'êtes pas en mesure d'utiliser la carte pour cause de panne, d'erreur, de problème de fonctionnement ou de problème technique éprouvés par nos distributeurs ou le système ou l'équipement de nos fournisseurs de services ou à un GAB.
26. Si vous voulez porter plainte ou avez des demandes concernant un aspect de votre carte ou de votre solde de carte, veuillez communiquer avec notre responsable des plaintes au 1-866-231-0373. DCBank fera tout son possible pour régler la plainte ou répondre à votre demande. Si, pour un motif quelconque, nous ne sommes pas en mesure de le faire à votre satisfaction, vous pouvez vous en remettre à l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement, au 1-888-451-4519 pour obtenir un règlement. Vous pouvez également transmettre votre plainte ou votre demande à l'Agence de la consommation en matière financière du Canada au 427, avenue Laurier Ouest, 6^e étage, Ottawa (Ontario) K1R 1B9, téléphone : 1-866-461-3222.
27. Excepté le cas des titulaires de carte résidant dans la province de Québec, si une poursuite judiciaire est intentée ou une réclamation présentée, directement ou indirectement, en lien avec une plainte ou une demande, vous reconnaissez que le cumul ou le regroupement de causes d'actions avec d'autres actions d'une autre personne n'est pas autorisé et vous vous engagez à ne pas demander pas un tel cumul ou regroupement et à vous y opposer. En outre, vous vous engagez à ne pas entreprendre de recours collectif en tant que représentant des demandeurs ni à y participer en tant que demandeur si le recours en question porte, directement ou indirectement, sur une plainte ou une demande découlant de la présente entente ou y afférente.
28. Vous devez prendre les mesures raisonnables pour ne pas perdre votre carte ou pour que celle-ci ne soit pas volée ni utilisée abusivement. Vous devez nous aviser par téléphone, dans les 24 heures, si vous constatez la perte, le vol ou l'utilisation abusive de votre carte ou si vous savez ou êtes fondé à croire que quelqu'un d'autre connaît votre NIP. Mis à part vous, personne d'autre ne devrait être autorisé à utiliser votre carte. Si vous autorisez quelqu'un d'autre à utiliser la carte ou le NIP, vous êtes responsable de toutes les transactions effectuées et de tous les frais engagés et de toutes les pertes subies, même si l'autre personne est une personne mineure ou n'a pas respecté les limites que vous avez imposées quant à l'utilisation de la carte. Vous serez tenu de rembourser tous les frais engagés relativement à l'utilisation non autorisée de votre carte. Grâce à la politique de responsabilité zéro du réseau de cartes, vous ne serez pas tenu responsable des transactions non autorisées effectuées avec votre carte perdue ou volée, à moins que vous n'ayez été manifestement négligent ou que vous ayez commis un acte frauduleux. La vérification des réclamations présentées en vertu d'un politique de responsabilité zéro peut prendre jusqu'à quarante-cinq (45) jours et nécessiter l'intervention de la police.

ANNULATION

29. Vous pouvez en tout temps résilier la présente entente en remettant la carte au distributeur et ce dernier doit rembourser le solde en cours de votre carte, déduction faite des frais impayés. Vous pouvez sinon composer le 1-866-231-0373 et annuler la carte. Un chèque vous sera acheminé par la poste dans les quarante-cinq (45) jours ouvrables. DCBank peut résilier la présente entente à tout moment et, le cas échéant, vous devrez immédiatement lui retourner la carte ou le faire conformément à ses directives. DCBank ou son distributeur remboursera le solde en cours de votre carte, déduction faite des frais impayés. Si le solde de votre carte est insuffisant pour régler les frais de maintenance mensuels, DCBank peut désactiver la carte sans préavis. Vous pourriez être tenu de payer des frais de réactivation après l'utilisation de la carte. Malgré la résiliation de la présente entente, vous devez

respecter toutes vos obligations en vertu de celle-ci et vous demeurez responsable de l'utilisation de la carte, même après que celle-ci soit résiliée ou expirée.

ENTENTE INTÉGRALE

30. La présente énonce toute l'entente intervenue entre les parties portant sur l'utilisation de la carte. La présente entente remplace toutes les ententes conclues et tous les engagements pris antérieurement par les parties qui portent sur la carte.

MODIFICATION

31. Sous réserve des dispositions du paragraphe 24 des présentes, DCBank peut modifier la présente entente en affichant les changements qui y sont apportés ou une entente de remplacement sur notre site Web ou en vous faisant parvenir une lettre en ce sens par la poste. Toute modification prend effet à la date d'entrée en vigueur de la modification visée dans le message affiché ou l'avis et vous serez censé avoir accepté la modification dès l'utilisation de la carte après la date d'entrée en vigueur. Si vous n'acceptez pas la modification apportée à la présente entente, vous vous engagez à cesser immédiatement d'utiliser la carte et à aviser DCBank que vous résiliez la présente entente.

AVIS

32. DCBank peut vous aviser sous réserve des dispositions du paragraphe 24 en vous faisant parvenir l'avis par courrier postal régulier affranchi à l'adresse que vous avez donnée au distributeur ou à la dernière adresse électronique indiquée à ce dernier. DCBank affichera un avis à votre intention, en tant que membre de l'ensemble de la catégorie de titulaires de carte à laquelle vous appartenez, sur notre site Web. Vous serez censé avoir reçu l'avis dans les cinq (5) jours après sa mise à la poste ou, s'il est acheminé par courrier électronique, le jour ouvrable suivant. Vous pouvez aviser DCBank en remettant un avis au distributeur ou en faisant parvenir l'avis à DCBank à son site Web (autre que l'avis de perte ou de vol de carte, un tel incident pouvant être signalé par téléphone, au numéro susmentionné). L'avis sera censé avoir été reçu à la date de livraison de l'avis au distributeur ou le jour ouvrable suivant s'il a été expédié par messagerie électronique.

DROIT APPLICABLE

33. La présente entente est régie par les lois de la province de l'Alberta et les lois du Canada qui s'y appliquent. Les parties reconnaissent la compétence exclusive des tribunaux de l'Alberta à se saisir de tout litige découlant de la présente entente.

DISSOCIABILITÉ ET CESSION

34. Si une partie quelconque de la présente entente était jugée non valide ou non exécutoire par un tribunal judiciaire ou un tribunal administratif compétent, le caractère non valide ou non exécutoire ne saurait avoir d'incidence sur le reste de la présente entente, qui continue de s'appliquer comme si la partie non valide ou non exécutoire n'en faisait pas partie.

35. DCBank peut céder la présente entente ou l'une quelconque de ses modalités à un tiers en tout temps.